

NOTRE AVIS SUR...**Solibail** (contrat d'intermédiation locative garanti par l'État)

Notre avis ★★★★★



Les propriétaires bailleurs peuvent désormais louer un logement situé à Paris ou en première couronne parisienne à des personnes à faibles revenus sans risques. Comment ? Ils confient le logement à une association d'intermédiation locative conventionnée qui est en fait leur locataire. Elle règle les loyers, charges comprises,

même en cas de vacance, entretient le logement, répare les dégradations et rend les locaux libres dans l'état initial à la fin du bail de trois ans. L'association s'occupe du suivi social des occupants. Le loyer est modéré, mais garanti.

Associations : Habitat et Développement, Pact Île-de-France, Association Immobilière Sociale 93, Aurore

Loyer maximum : 16,80 € mensuels par mètre carré en région parisienne. Tél . 0 826 80 39 39 et www.solibail.fr

PHOTOS : DR

Courtiers en travaux

Notre avis ★★★

Vous souhaitez améliorer votre habitat et vous n'avez pas le temps de vous en occuper ? Le courtier en travaux trouve des artisans disponibles, négocie les devis et les met en relation avec vous.

Il vérifie, entre autres que les artisans disposent des qualifications requises pour le chantier et possèdent une assurance professionnelle à jour. Il peut aussi sélectionner un maître d'œuvre qui coordonne les différents corps d'état. L'adhésion du courtier en travaux à la Fédération française du courtage en travaux (FFCT) est un gage de sérieux. Bref, une profession à découvrir.

Prix en principe, ses prestations ne coûtent rien. Le courtier est rémunéré par les entreprises qui réalisent les travaux.

Courtiers en travaux les plus connus : Illico Travaux, Activ Travaux.



★★★★ Avis très favorable ★★★ Judicieux ★★ Avec des réserves ★ Risque de déception